

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

**Un contrôle de fait se déduit de la majorité des droits de vote
que l'on détient ou que l'on exerce en assemblée** → PAGE 10

Hervé LE NABASQUE

Le détenteur d'ADR n'est pas un actionnaire → PAGE 16

Bruno DONDERO

**L'expert indépendant et la multiplicité des critères
de validation de sa mission** → PAGE 19

Alain COURET

DOCTRINE

L'intérêt social dans la réforme des nullités : un trompe-l'œil ? → PAGE 45

Thibaut DUCHESNE

ÉCLAIRAGE

**Une nouvelle loi spéciale, des mesures sociales,
mais toujours pas de budget** → PAGE 5

Régis VABRES

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Côte d'Azur

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Côte d'Azur

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 654 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 580,95 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 625,90 €

Abonnement feuilletable numérique France : 336,95 € TTC - Abonnement étranger : 330,02 €

Prix au numéro France : 64,32 € TTC - Prix au numéro étranger : 69 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJS204h5 • **Une nouvelle loi spéciale, des mesures sociales, mais toujours pas de budget** 5
Régis VABRES

DROIT COMMUN

- BJS204h2 • **Affichage et diffusion de la condamnation pénale d'une société : un cumul conforme à la loi ?** 8
Jean-François BARBIÈRI – Cass. crim., 28 oct. 2025, n° 24-86.438, F-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS204g2 • **Un contrôle de fait se déduit de la majorité des droits de vote que l'on détient ou que l'on exerce en assemblée** 10
Hervé LE NABASQUE – Cass. com., 28 nov. 2025, n° 25-14.362, FS-B – Cass. com., 28 nov. 2025, n° 25-14.467, FS-B
- BJS204g7 • **Le détenteur d'ADR n'est pas un actionnaire** 16
Bruno DONDERO – Cass. com., 26 nov. 2025, n° 24-15.626, FS-B
- BJS204g8 • **L'expert indépendant et la multiplicité des critères de validation de sa mission** 19
Alain COURET – CA Paris, 5-7, 20 nov. 2025, n° 25/10127

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS204h0 • **Nullité pour violation de la règle de majorité dans une SARL et application immédiate de la loi nouvelle** 23
Elsa GUÉGAN – Cass. com., 5 nov. 2025, n° 23-10.763, FS-B
- BJS204h3 • **Le droit de retrait n'appartient qu'à l'associé, même si les parts sociales constituent des biens communs** 25
Jean-Christophe PAGNUCCO – CA Dijon, 2^e ch. civ., 11 sept. 2025, n° 22/01053
- BJS204g6 • **Incompatibilité entre mandat social et mandat syndical au sein d'une UES** 27
Gilles AUZERO – Cass. soc., 19 nov. 2025, n° 24-16.430, F-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS204g4 • **Contestation de la conversion imposée par le plan à un créancier affecté dissident** 29
Catherine GRALITZER – Cass. com., 1^{er} oct. 2025, n° 24-18.021, FS-B
- BJS204g3 • **Contenu du protocole de conciliation homologué *versus* abus de majorité : l'homologation ne vaut pas absolue** 32
Thibaut DUCHESNE – Cass. com., 26 nov. 2025, n° 24-15.730, F-B
- BJS204g9 • **L'exercice de l'action en responsabilité par l'associé d'une société en liquidation judiciaire** 34
Marie CHABROL – Cass. com., 17 sept. 2025, n° 24-15.595, F-D

CHRONIQUE

BJS204h1 • **Droit fiscal (juill.-nov. 2025)**

Sous la direction de Régis VABRES

39

DOCTRINE

BJS204g5 • **L'intérêt social dans la réforme des nullités : un trompe-l'œil ?**

Thibaut DUCHESNE

45